

**PROCÈS-VERBAL
DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ DE PARENTS
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
TENUE LE 8 OCTOBRE 2002 À 19 H 15
AU CENTRE ADMINISTRATIF À SHAWINIGAN**

PRÉSENCES :

École Centrale (La Tuque)	Élaine Lefebvre
École des Chutes (Shawinigan)	Lucie Girard
École du Rocher (Grand-Mère)	Brunelle Lafrenière
École inst. Antoine-Hallé, Saint-Paul (Grand-Mère)	Colette Dupont
École inst. Centrale (Saint-Mathieu), Saint-Joseph (Saint-Gérard-des-Laurentides), Villa-de-la-Jeunesse (Saint-Élie)	Albert Van Dijk
École inst. de la Jeune-Relève, Saint-Jacques (Shawinigan)	Robert Vadeboncoeur
École inst. de la Passerelle (Notre-Dame-de-Montauban)	Sylvie Huot
Le Sablon d'Or (Lac-aux-Sables), Masson (Sainte-Thècle)	
École inst. Immaculée-Conception, Saint-Joseph (Shawinigan)	Sylvie Francoeur
École inst. La Croisière (Saint-Séverin), Plein Soleil (Hérouxville), Primadel (Saint-Adelphe)	Isabelle Thiffeault
École inst. Lac-à-la-Tortue (Jacques-Cartier, Notre-Dame)	Yves Cossette
École inst. Saint-Georges (Dominique-Savio, Notre-Dame) (Saint-Georges-de-Champlain)	Line Trépanier
École inst. Saint-Paul, Saint-Sauveur (Shawinigan-Sud)	Sylvie Francoeur
École Notre-Dame- (Notre-Dame-du-Mont-Carmel)	Christine Boisjoly
École Notre-Dame-de-l'Assomption (Parent)	Jinny Cossette
École Paul-Le Jeune (Saint-Tite)	Anne-Marie Gingras
École Val-Mauricie (Shawinigan-Sud)	Lurette Grégoire

ABSENCES :

École Champagnat (La Tuque)	(aucun représentant)
École inst. de la Vallée-de-Mékinac (Saint-Roch-de- Mékinac), La Providence (Saint-Tite)	(aucun représentant)
École inst. de Sainte-Flore (Grand-Mère), Saint-Charles- Garnier (Shawinigan)	(aucun représentant)
École inst. des Vallons (Saint-Paulin), Notre-Dame-de-la Joie (Saint-Barnabé), Notre-Dame-des-Neiges (Charette)	(aucun représentant)
École inst. Jacques-Buteux (La Tuque), Notre-Dame-des- Neiges (Lac Édouard), Saint-Jean-Bosco (La Bostonnais)	Jean-Yves Bérubé
École inst. Laflèche, Saint-Jean-Bosco (Grand-Mère)	Annie Champagne
École inst. Marie-Médiatrice (La Tuque)	Carole Bédard
École inst. Saint-André, Saint-Georges (Shawinigan-Sud)	Sylvie Salois
École inst. Sainte-Élisabeth, Sacré-Cœur (Saint-Alexis- des Monts)	Marc Bertrand
École Sainte-Marie (Saint-Boniface)	Yves Bourassa
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Nathalie Grondin

SUBSTITUTS :

École des Chutes (Shawinigan)	Michel Bellemare
École inst. de la Passerelle (Notre-Dame-de-Montauban)	Marie-Thérèse Marcotte
Le Sablon d'Or (Lac-aux-Sables), Masson (Sainte-Thècle)	
École inst. Saint-André, Saint-Georges (Shawinigan-Sud)	Anne Boulet
École Notre-Dame- (Notre-Dame-du-Mont-Carmel)	Raymond Blais
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Yves Lapointe

Est également présent, monsieur Mario Paillé de l'école institutionnelle Saint-Paul, Saint-Sauveur de Shawinigan-Sud.

Monsieur André Lemieux, président de l'année 2001-2002, assure la présidence jusqu'à la nomination du président ou de la présidente de l'année 2002-2003.

Madame Nicole Marchand agit à titre de secrétaire d'assemblée lors des rencontres du comité de parents.

01.01 MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT ET RAPPORT DE L'ANNÉE 2001-2002

Monsieur André Lemieux, président de l'année 2001-2002, souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur implication. Il les invite par la suite à se présenter à tour de rôle. Également, les membres donnent leur accord à la parution de leur numéro de téléphone sur la liste de présence.

Monsieur Lemieux fait rapport des activités réalisées au cours de l'année 2001-2002 du comité de parents. Il fait également état du sondage réalisé auprès des membres sur la vision du comité de parents.

Avant de procéder à l'adoption de l'ordre du jour, monsieur Lemieux fait lecture de la lettre signée par monsieur Mario Paillé remettant sa démission à titre de délégué au comité de parents suite à son élection comme président du conseil d'établissement de son école. Madame Sylvie Francoeur, substitut, agira à titre de déléguée en remplacement de monsieur Mario Paillé.

01.02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 01 1002 : **Madame Brunelle Lafrenière** propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté unanimement

01.03 ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE PARENTS

Prodécure d'élection – nomination d'un-e président-e d'élection

Monsieur André Lemieux explique le processus pour procéder à l'élection.

Adoption de la
procédure d'élec-
tion

RÉSOLUTION 02 1002 : Madame Anne-Marie Gingras propose que soit adoptée la procé-
dure d'élection suivante pour l'élection à la présidence :

1. Les personnes expriment leur intérêt au poste ou sont proposées.
2. Les personnes proposées indiquent leur accord ou leur refus quant à leur candidature à la présidence.
3. S'il y a plus d'une candidature pour le poste à la présidence, il est alors procédé par vote secret pour l'élection.
4. S'il y a vote secret, la personne ayant reçu le plus grand nombre de votes est déclarée élue.
5. En cas d'égalité quant au nombre de votes, il est procédé à un nouveau vote entre les personnes ayant obtenu le plus de votes.

Adopté unanimement

Mise en candidature

Nomination d'un
président d'élec-
tion

RÉSOLUTION 03 1002 : Madame Anne-Marie Gingras propose monsieur Mario Paillé
comme président d'élection.

Adopté unanimement

Monsieur Mario Paillé, président d'élection, déclare ouverte la période de mise en candida-
ture.

Monsieur Yves Cossette est proposé par monsieur Yves Lapointe
Madame Sylvie Francoeur (S-S) est proposée par madame Anne-Marie Gingras
Madame Brunelle Lafrenière est proposée par madame Lyette Grégoire
Madame Sylvie Francoeur (S) est proposée par madame Sylvie Huot
Madame Lucie Girard est proposée par madame Brunelle Lafrenière

N'ayant pas d'autre candidature, monsieur Mario Paillé, président d'élection, déclare donc
terminée la période de mise en candidature.

Élection :

Monsieur Paillé demande aux personnes proposées si elles acceptent le poste de président-
présidente du comité de parents pour l'année 2002-2003.

Madame Lucie Girard accepte
Madame Sylvie Francoeur (S) refuse
Madame Brunelle Lafrenière refuse
Madame Sylvie Francoeur (S-S) refuse
Monsieur Yves Cossette refuse

Élection du président du comité de parents :

Madame Lucie Girard est déclarée élue au poste de présidente du comité de parents pour
l'année 2002-2003.

Madame Girard occupe maintenant son siège de présidente et remercie les membres de la
confiance manifestée en mentionnant son désir de remplir pleinement sa fonction.

Remerciements au président sortant

RÉSOLUTION 04 1002 : Madame Lyette Grégoire propose que le comité de parents adresse des remerciements au président sortant, monsieur André Lemieux, pour son magnifique travail à titre de président du comité de parents de l'année 2001-2002.

Adopté unanimement

01.04

ÉLECTION DES COMMISSAIRES REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Information :

Madame Lucie Girard, présidente, invite les membres à procéder à l'élection des commissaires représentant du comité de parents.

Procédure d'élection :

Adoption de la procédure d'élection

RÉSOLUTION 05 1002 : Monsieur Robert Vadeboncoeur propose que la procédure d'élection à la présidence soit utilisée pour l'élection des commissaires représentant des parents, telle que décrite à la résolution 02 1002.

Adopté unanimement

Nomination d'un président d'élection

RÉSOLUTION 06 1002 : Monsieur Yves Lapointe propose monsieur Mario Paillé comme président d'élection.

Adopté unanimement

Madame Brunelle Lafrenière, commissaire représentant du comité de parents de l'ordre d'enseignement secondaire de l'année 2001-2002, informe les membres des dates des séances ordinaires du conseil des commissaires de l'année 2002-2003 et du rôle que doit jouer le représentant au niveau de la table des commissaires.

Réception des candidatures pour l'ordre d'enseignement primaire :

Monsieur Mario Paillé, président d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Madame Sylvie Francoeur (S) est proposée par monsieur Yves Lapointe
Madame Sylvie Huot est proposée par madame Anne Boulet
Monsieur Yves Cossette est proposé par madame Lucie Girard

N'ayant pas d'autre candidature, monsieur Mario Paillé, président d'élection, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Monsieur Paillé demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent le poste de commissaire représentant du comité parents pour l'ordre d'enseignement primaire, pour l'année 2002-2003.

Monsieur Yves Cossette refuse
Madame Sylvie Huot accepte
Madame Sylvie Francoeur (S) refuse

Élection du commissaire représentant du comité de parents pour l'ordre d'enseignement primaire :

Madame Sylvie Huot est déclarée élue au poste de commissaire représentant du comité de parents niveau primaire, pour l'année 2002-2003.

Réception des candidatures pour l'ordre d'enseignement secondaire :

Monsieur Mario Paillé, président d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Madame Lyette Grégoire est proposée par madame Christine Boisjoly
Madame Brunelle Lafrenière est proposée par monsieur Yves Lapointe
Madame Anne-Marie Gingras est proposée par madame Colette Dupont

N'ayant pas d'autre candidature, monsieur Mario Paillé, président d'élection, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Monsieur Paillé demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent le poste de commissaire représentant du comité parents pour l'ordre d'enseignement secondaire, pour l'année 2002-2003.

Madame Anne-Marie Gingras refuse
Madame Brunelle Lafrenière accepte
Madame Lyette Grégoire accepte

Deux personnes ayant manifesté leur intérêt, on procède alors au vote secret.

Nomination des
scrutateurs

RÉSOLUTION 07 1002 : Monsieur Yves Lapointe propose que messieurs Yves Cossette et André Lemieux soient nommés scrutateurs pour l'élection du commissaire représentant du comité de parents, niveau secondaire.

Adopté unanimement

Monsieur Mario Paillé, président d'élection, invite les personnes en nomination, à dire quelques mots. Par la suite, les délégués remplissent leur bulletin de vote.

Ayant obtenu le plus grand nombre de votes, madame Brunelle Lafrenière est déclarée élue au **poste de commissaire représentant du comité de parents niveau secondaire, pour l'année 2002-2003.**

Destruction des
bulletins de vote

RÉSOLUTION 08 1002 : Madame Sylvie Francoeur (S-S) propose la destruction des bulletins de vote ayant servi à l'élection **du commissaire représentant du comité de parents niveau secondaire, pour l'année 2002-2003.**

Adopté unanimement

Monsieur Yves Lapointe, substitut au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, déplore ne pas avoir la chance de poser sa candidature aux différents postes du comité de parents en raison

de la structure utilisée pour la nomination des membres sur le comité consultatif E.H.D.A.A. qui se fait vers le mois de décembre de chaque année. En réponse à monsieur Lapointe, l'article 189, 1^{er} alinéa de la loi sur l'Instruction publique sur la composition du comité de parents, indique que le représentant est nommé lors de l'assemblée générale des parents.

Madame Lucie Girard, présidente du comité de parents, félicite mesdames Huot et Lafrenière pour leur nomination à titre de commissaire-parent.

01.05 NOMINATION DE QUATRE (4) DÉLÉGUÉS À LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC, SECTION 04-17 ET DE DEUX (2) SUBSTITUTS

Madame Lucie Girard invite monsieur Paillé, délégué de l'année 2001-2002, à fournir quelques informations sur la F.C.P.Q. notamment sur le nombre de rencontres et le mandat des délégués et substituts.

Monsieur Mario Paillé, président d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Madame Anne Boulet est proposée par madame Sylvie Huot
Madame Lyette Grégoire est proposée par madame Sylvie Francoeur (S)
Madame Sylvie Francoeur (S-S) est proposée par monsieur Albert Van Hijk
Madame Sylvie Huot est proposée par madame Lucie Girard
Madame Sylvie Francoeur (S) est proposée par madame Sylvie Huot
Madame Isabelle Thiffeault est proposée par madame Lucie Girard

N'ayant pas d'autre candidature, monsieur Mario Paillé, président, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Monsieur Paillé demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent le poste de délégué à la Fédération des comités de parents du Québec, section 04-17, pour l'année 2002-2003.

Madame Isabelle Thiffeault accepte le poste de substitut seulement
Madame Sylvie Francoeur (S) refuse
Madame Sylvie Huot refuse
Madame Sylvie Francoeur (S-S) refuse
Madame Lyette Grégoire accepte
Madame Anne Boulet accepte

Deux personnes ont accepté le poste de délégué, soit mesdames Anne Boulet et Lyette Grégoire et une personne a accepté le poste de substitut, soit madame Isabelle Thiffeault. Il reste 3 postes à combler.

RÉSOLUTION 9 1002 : Madame Sylvie Francoeur propose que, lors de la rencontre du 19 novembre prochain, le sujet soit inscrit à l'ordre du jour afin de combler les 2 postes vacants de délégué et d'un poste vacant de substitut à la Fédération des comités de parents du Québec, section 04-17, pour l'année 2002-2003.

Adopté unanimement

Postes à combler
lors de la réunion
du 19 novembre
2002

01.06

FORMATION D'UN SOUS-COMITÉ POUR LA NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE ET ADOPTION DES CRITÈRES DE SÉLECTION

Critères pour la nomination des représentants au comité consultatif E.H.D.A.A.

RÉSOLUTION 10 1002 : Madame Lyette Grégoire propose que les critères suivants soient retenus pour la nomination des représentants des parents au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage pour l'année 2002-2003 :

- parents déjà sur le comité l'année précédente
- représentativité du territoire
- représentativité des types de handicaps
- représentativité des ordres d'enseignement
- représentativité des modalités de scolarisation
- intérêt et disponibilité de la personne.

Adopté unanimement

Madame Lucie Girard, présidente, invite les membres à indiquer leur intérêt à faire partie d'un sous-comité pour la nomination des représentants des parents au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Monsieur Albert Van Dijk manifeste son intérêt et après discussion, on suggère que les membres faisant partie de l'exécutif du comité de parents soient nommés pour la composition du sous-comité.

Composition du sous-comité chargé de la nomination des représentants au comité consultatif E.H.D.A.A.

RÉSOLUTION 11 1002 : Monsieur Yves Cossette propose que les membres de l'exécutif soient nommés pour la composition du sous-comité chargé de la nomination des représentants des parents au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, à savoir les personnes nommées au poste de présidence, de vice-présidence, de trésorier, de commissaires parents et de la responsable du transport ainsi que monsieur Albert Van Dijk, parent intéressé. Il est également convenu que les parents nommés au cours du mois d'août pour remplacer des membres démissionnaires auront priorité s'il y a intérêt à être membre du comité consultatif pour l'année 2002-2003.

Adopté unanimement

01.07

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT

Madame Lucie Girard, présidente du comité de parents, invite madame Anne-Marie Gingras, représentante de l'année 2001-2002, à fournir de l'information sur le comité consultatif de transport.

Monsieur Mario Paillé, président d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Madame Anne-Marie Gingras est proposée par madame Lyette Grégoire

N'ayant pas d'autre candidature, monsieur Mario Paillé, président, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Monsieur Paillé demande à madame Gingras si elle accepte le poste de représentant au comité consultatif de transport. Madame Gingras accepte.

Supension de la
rencontre

RÉSOLUTION 12 1002 : À 20 h 35, madame Sylvie Francoeur (S-S) propose la suspension de la rencontre pour une pause santé.

Adopté unanimement

Ouverture de la
rencontre

RÉSOLUTION 13 1002 : À 20 h 50, madame Sylvie Huot propose la réouverture de la rencontre.

Adopté unanimement

Pendant la suspension de l'assemblée, soit à 20 h 37, madame Anne-Marie Gingras a quitté la rencontre.

RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU COMITÉ DE PARENTS

Nomination d'un-e vice-président-e :

Madame Lucie Girard, présidente du comité de parents, invite madame Sylvie Francoeur (S-S), vice-présidente et trésorière 2001-2002, à fournir de l'information sur le rôle du vice-président et du trésorier.

Madame Girard mentionne que madame Anne-Marie Gingras avait indiqué son intérêt au poste de vice-présidente avant de quitter son siège.

Monsieur Mario Paillé, président d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Madame Sylvie Francoeur (S-S) est proposée madame Sylvie Huot
Madame Anne-Marie Gingras est proposée par madame Colette Dupont

N'ayant pas d'autre candidature, monsieur Mario Paillé, président d'élection, déclare terminée la période de mise en candidature.

Deux personnes ayant manifesté leur intérêt, on procède alors au vote secret.

Nomination des
scrutateurs

RÉSOLUTION 14 1002 : Monsieur Yves Lapointe propose que messieurs Yves Cossette et André Lemieux soient nommés scrutateurs pour l'élection d'un-e vice-président-e.

Adopté unanimement

Monsieur Mario Paillé, président d'élection, invite madame Francoeur (S-S) à dire quelques mots, madame Gingras étant absente. Par la suite, les délégués remplissent leur bulletin de vote.

Ayant obtenu le plus grand nombre de votes, madame Sylvie Francoeur (S-S) est déclarée élue au **poste de vice-présidente du comité de parents, pour l'année 2002-2003.**

Destruction des bulletins de vote

RÉSOLUTION 15 1002 : Madame Brunelle Lafrenière propose la destruction des bulletins de vote ayant servi à l'élection **de la vice-présidente du comité de parents, pour l'année 2002-2003.**

Adopté unanimement

Nomination d'un trésorier :

Monsieur Mario Paillé, président d'élection, déclare ouverte la période de mise en candidature.

Madame Sylvie Francoeur (S-S) est proposée par madame Lucie Girard
Madame Sylvie Francoeur (S) est proposée par monsieur Yves Lapointe

N'ayant pas d'autre candidature, monsieur Mario Paillé, président d'élection, déclare donc terminée la période de mise en candidature.

Monsieur Paillé demande aux personnes mises en candidature si elles acceptent le poste de trésorière, pour l'année 2002-2003.

Madame Sylvie Francoeur (S) refuse
Madame Sylvie Francoeur (S-S) accepte

Madame Sylvie Francoeur (S-S) est élue au poste de trésorière du comité de parents, pour l'année 2002-2003.

Les membres discutent des modalités de remboursement des frais de voyage et de gardiennage (annexe 11 de la régie interne).

Adoption des règles de régie interne

RÉSOLUTION 16 1002 : Monsieur Robert Vadeboncoeur propose l'adoption des règles de régie interne du comité de parents, pour l'année 2002-2003.

Adopté unanimement

Personnes mandatées pour la signature des chèques

RÉSOLUTION 17 1002 : Monsieur Yves Cossette propose que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques pour le comité de parents de la Commission scolaire de l'Énergie, pour l'année 2002-2003 :

Madame Lucie Girard, présidente
Madame Brunelle Lafrenière, représentante niveau secondaire
Madame Sylvie Francoeur (S-S), trésorière

Deux signatures sur trois seront requises et le compte sera à la Caisse populaire Desjardins du Haut Shawinigan. Aucun lien de parenté ne devra exister entre les signataires.

Adopté unanimement

01-09 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JUIN 2002

Adoption du procès-verbal du 11 juin 2002

RÉSOLUTION 18 1002 : Madame Brunelle Lafrenière propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 11 juin 2002 tel que présenté.

Adopté unanimement

01-10 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 11 JUIN 2002

Retour sur les grandes lignes du procès-verbal du 11 juin 2002.

Monsieur Mario Paillé rappelle la demande de la F.C.P.Q. invitant les comités de parents à l'abonnement à la revue « Veux-tu savoir? ».

01.11 CORRESPONDANCE

1- F.C.P.Q. :

- bulletin spécial d'information des salariés de la F.C.P.Q. du 12 août, 2, 9, 16, 24 septembre 2002 – litige lors de l'organisation du congrès annuel;
- monsieur Ghislain Boisvert, directeur des services administratifs – suivi à notre résolution relative aux services de garde en milieu scolaire pendant la semaine de relâche et les journées pédagogiques. La F.C.P.Q. se soucie prioritairement des enfants d'âge scolaire qui n'ont pas accès aux services de garde en milieu familial. Le développement des services de garde n'est pas terminé mais doit se faire par priorité en favorisant le plus grand nombre possible et en respectant les budgets disponibles;
- revue « Veux-tu savoir? », volume 25, numéro 24, juillet-août 2002.

2- CLSC-CHSLD du Centre-de-la-Mauricie, madame Lucie Carrier pour le Comité organisateur de la Semaine québécoise des familles au centre de la Mauricie – remerciements pour notre collaboration à l'activité du mercredi 29 mai 2002.

3- Cabinet du ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi, madame Geneviève Mathieu, attachée politique – suivi à notre résolution relative aux services de garde en milieu scolaire pendant la semaine de relâche et les journées pédagogiques. En 1998, il a été décidé que le tarif couvrait les 200 jours de l'année scolaire, soit les 180 jours de classes obligatoires et les journées pédagogiques. Quant aux coûts afférents pour les services de garde pendant la semaine de relâche, ils varient entre 15 \$ et 20 \$ avec crédit d'impôt variant en fonction du revenu familial.

4- Comité consultatif E.H.D.A.A., madame Manon Charette, présidente – ordre du jour de la rencontre du 26 juin 2002.

- 5- Commission scolaire de l'Énergie, monsieur Serge Carpentier, secrétaire général :**
- règlement sur le code d'éthique et de déontologie du commissaire et du gestionnaire,
 - règlement sur l'authentification des documents et des copies émanant de la commission scolaire ou de ses archives,
 - règlement sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur des services de l'informatique,
 - règlement sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur des services des ressources matérielles,
 - règlement sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au secrétaire général.
- 6- Conseil supérieur de l'éducation – revue « Panorama », volume 7, numéro 2, juin 2002.
- 7- Fédération des commissions scolaires du Québec – revue « Savoir », volume 7, numéro 4, juin 2002 et volume 7, numéro 5, septembre 2002.
- 8- Madame Adéline Arseneault, agente de promotion pour la revue Actions Tox – exemplaire de la revue traitant de la promotion de la santé et de la prévention des toxicomanies. Revue publiée mensuellement, de septembre à juin au coût de 35 \$. Invitation aux comités de parents à s'abonner.
- 9- Revue « Le Lien », volume 1, numéro 1, été 2002.

Concernant le point 8 de la correspondance, les membres vérifieront auprès de leur direction d'école si la revue est reçue à l'école.

01.12 PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE

Abonnement à la revue « Veux-tu savoir? ».

Abonnement à la revue «Veux-tu savoir?»

RÉSOLUTION 19 1002 : Monsieur Albert Van Dijk propose que le comité de parents abonne tous les délégués et substituts du comité de parents à la revue « Veux-tu savoir? ». Le coût de l'abonnement est de 10 \$, taxes incluses.

Adopté unanimement

01.13 RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Dépôt du bilan des états financiers au 30 juin 2002 et du rapport financier mensuel et cumulatif au 8 octobre 2002. D'autres dépenses sont à adopter.

Acceptation de dépenses

RÉSOLUTION 20 1002 : Madame Christine Boisjoly propose l'acceptation des dépenses suivantes :

- | | |
|---|-----------|
| - Achat de cartables | 227,75 \$ |
| - Cadeaux exécutif (livre-fleuriste) | 129,42 \$ |
| - Billets conférence (prix de présence) | 60,00 \$ |

01.14 COMMISSAIRE-PARENT

Madame Brunelle Lafrenière, représentante du niveau secondaire, nous parle des sujets suivants :

- **Ouverture d'un service de garde à l'école Saint-Joseph de Saint-Gérard-des-Laurentides**
- **Recrutement de 2 orthophonistes en Belgique**
- **École Saint-Éphrem vendue à la ville de La Tuque (pour Age d'or et loisirs)**
- **Construction d'un gymnase à l'école Notre-Dame de Lac-à-la-Tortue (847 417 \$)**
- **Transport scolaire Gilles Garceau cède le circuit no 30 à Autobus JRG inc. (messieurs Jean et René Gélinas).**

01.15 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DU TRANSPORT SCOLAIRE

Reporté à une prochaine rencontre.

01.16 RAPPORTS DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

On fournit quelques explications aux nouveaux arrivés concernant la feuille à compléter pour le rapport des conseils d'établissement.

01.17 AUTRES SUJETS S'IL Y A LIEU

Diffusion d'information sur les sacrements

Diffusion d'information sur les sacrements par les écoles

RÉSOLUTION 21 1002 : Attendu que les postes d'animateurs-animatrices de pastorale sont maintenant abolis dans nos écoles pour être remplacés par des postes d'animateurs-animatrices à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire sans mandat pastoral;

Attendu que de ce fait, nos écoles perdent leur statut confessionnel;

Attendu que par le passé, les fabriques ont toujours pu compter sur la collaboration pleine et entière des écoles pour diffuser aux parents l'information concernant l'inscription et les rencontres à l'église en relation avec les sacrements donnés aux élèves du primaire (sacrement du Pardon, d'Eucharistie et de Confirmation);

Considérant que, d'autre part, les parents attendent toujours un soutien de l'école face à l'éducation religieuse et le suivi pour leur(s) enfant(s);

Considérant que les fabriques doivent maintenant restructurer leurs programmes d'enseignement visant à préparer les élèves à recevoir les sacrements;

Considérant qu'il a été porté à notre attention que certaines directions d'école ont d'ores et déjà fait savoir aux fabriques qu'elles n'autoriseraient aucune circulation d'information à travers le réseau scolaire, concernant des activités à caractère religieux;

Considérant qu'un tel manque de collaboration pourrait nuire aux élèves de notre commis-

sion scolaire (inscription en retard ne permettant plus l'accessibilité aux enseignements préparatoires).

En conséquence, madame Lyette Grégoire propose que le comité de parents demande aux dirigeants de la Commission scolaire de l'Énergie d'inciter fortement toutes les directions d'école à collaborer avec les fabriques de leur secteur afin que celles-ci puissent distribuer via le réseau scolaire toute information utile aux parents en rapport avec l'initiation sacramentelle ou toute autre activité se déroulant à l'église.

Que copie de cette résolution soit transmise à monsieur Jean-Pierre-Hogue, directeur général et en copie conforme à monsieur Jean-Yves Laforest, président et à monsieur Pierre Larose, directeur des Services complémentaires à la Commission scolaire de l'Énergie.

Suite aux discussions, madame Sylvie Francoeur demande le vote. Résultat :

Pour la proposition : 10 Contre la proposition : 5 Abstention : 2

Adopté majoritairement

TIRAGE DES PRIX DE PRÉSENCE

Tirage de 4 billets, d'une valeur de 15 \$ chacun, pour la conférence de madame Andrée Jetté, le dimanche 10 novembre 2002 au Centre des arts de Shawinigan. Thème : Les relations parents-adolescents – mission possible!

Gagnants :
Madame Line Trépanier
Madame Sylvie Francoeur (S)
Madame Lucie Girard
Monsieur Michel Bellemare

DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Le mardi 19 novembre 2002, à 19 h 15 au centre administratif de la Commission scolaire de l'Énergie.

01.18 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 22 1002 : À 22 h, monsieur Robert Vadeboncoeur propose la levée de l'assemblée.

Adopté unanimement

Nicole Marchand
Secrétaire du comité